

COVID-19

Coronavirus

Conférence de presse

1er juillet 2020

Point de situation
& conseils pour la période estivale

SOMMAIRE

• Bilan de la crise au 30 juin 2020	p 3
- Les chiffres clés de l'épidémie en Nouvelle-Aquitaine,	p 3
- Le travail de contact tracing pour casser les chaînes de contamination,	p 5
- le suivi des clusters et des cas groupés dans les structures collectives,	p 6
- La mise sous protection maximale des EHPAD,	P 9
- les opérations « Aller vers » de dépistage gratuit,	p 11
- La coordination et la mobilisation des acteurs de santé, et l'adaptation du système de prise en charge en Nouvelle-Aquitaine,	P 12
- Une information permanente pour assurer une transparence sur l'évolution de l'épidémie.	P 14
• Comment aborder la période estivale pour limiter les risques de rebond du Covid-19 ?	p 15
- Une campagne pour maintenir la vigilance et inciter à l'application des gestes barrières pendant la période estivale	p 15
- Baignades à la mer ou en piscine et fréquentation des plages : des risques de contamination ?	p 17
- Utilisation des climatiseurs, des ventilateurs et des brumisateurs	p 17
• Les conseils pour un été en toute sécurité	p 18
- Le Moustique tigre : la situation en Nouvelle-Aquitaine	p 18
- La qualité des eaux de baignade : 400 sites contrôlés en Nouvelle-Aquitaine	p 19
- Les risques liés à la baignade : noyades, animaux dangereux pour la santé	p 21
- Les tiques : prévenir la maladie de Lyme	p 21
- Canicule : des gestes simples permettent d'éviter des accidents	p 22

Contact presse

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

N° presse dédié Covid-19 : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

1. Bilan de la crise au 30 juin 2020

Les chiffres clés de l'épidémie de Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine

► *Suivi des cas suspects, confirmés ou cas contacts et des clusters*

✕ L'ARS a réalisé, depuis le début de la crise, près de **15 000 appels pour le suivi des personnes malades ou contacts**

✕ **900 structures collectives ou communautés surveillées⁽¹⁾ par l'ARS Nouvelle-Aquitaine** pour éviter la propagation de foyers de Covid-19

(1) Ayant déclaré 1 cas suspect ou 1 ou plusieurs cas confirmés

✕ Ce suivi exhaustif, tout au long de la crise, a permis de détecter au total **2 017 cas confirmés Covid19** dans **397 structures collectives ou communautés**

✕ Parmi ces 900 structures collectives et communautés, **421 situations ont été investiguées dans les EHPAD par les équipes de l'ARS**, **44 EHPAD** ont été concernés par un cluster (au moins 3 cas de Covid)

✕ La région Nouvelle-Aquitaine a dénombré **au total à ce jour 120 clusters** (au moins 3 cas confirmés).

✕ **La Nouvelle-Aquitaine** est la région la plus âgée de France et pourtant, elle est aussi celle qui a enregistré le moins de décès Covid-19 rapportés à sa population totale en structures médico-sociales pour personnes âgées (**215 décès pour 6 000 000 d'habitants**).

► *Opérations « Aller vers » de dépistage gratuit*

✕ Depuis le déconfinement, **120 opérations de dépistage gratuit** ont été proposées à ce jour sur l'ensemble de la région. Elles ont permis de **réaliser près de 5 000 tests** et de **détecter 212 cas de Covid**.

► *Adaptation du système de soins et solidarité avec les régions Grand-Est et Ile-de-France*

✕ **300 lits de réanimation supplémentaires** rendus disponibles (en complément des 434 qui existaient avant la crise), une mobilisation sans précédent des établissements dans la région

✕ **129 patients transférés du Grand-Est et de l'Ile-de-France accueillis** dans les établissements de Nouvelle-Aquitaine

✕ **260 professionnels** mis à disposition **des établissements de santé du Grand-Est et d'Ile-de-France**

✕ **71 millions de masques** diffusés du stock national auprès des professionnels de santé de Nouvelle-Aquitaine et **1,6 million de masques récoltés** via l'appel aux dons régional, qui a permis de soutenir les professionnels santé

✕ **4 660 professionnels de santé volontaires** mobilisés pour venir en renfort des établissements de santé en tension de la région Nouvelle-Aquitaine

✕ Développement de la télémedecine : **plus de 75% des médecins généralistes de la région ont réalisé au moins une téléconsultation** durant le confinement (contre 8 % avant)

► **Information au public**

✕ Une plateforme téléphonique a été activée **7 jours sur 7** pour répondre à toutes les questions relatives au Covid-19 (grand public et professionnels de santé), **plus de 25 000 appels ont été traités**

✕ Une information permanente, pour assurer une transparence sur l'évolution de l'épidémie : **127 communiqués de presse, 8 points presse** régionaux déclinés dans les départements et **plus de 200 posts** sur chacun des réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn)

L'ARS Nouvelle-Aquitaine remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs de santé et des partenaires de la région pour leur engagement sans faille et leur mobilisation pendant toute la durée de la gestion de cette crise sanitaire sans précédent.

Depuis le 1^{er} cas confirmé fin janvier, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a réalisé un contact-tracing de tous les cas pour casser les chaînes de contamination : plus de 15 000 appels ont été effectués

En France, le 1^{er} cas de Covid-19 a été repéré et pris en charge au CHU de Bordeaux, fin janvier. Depuis cette date, l'ARS s'est mise en alerte et a mis en place des mesures ciblées pour casser les chaînes de contamination.

Les agents de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de Santé publique France en région se sont mobilisés pour assurer le contact-tracing de chaque nouveau cas. Des équipes au siège et dans les 12 départements ont fait un travail exhaustif et primordial pour identifier et mettre à l'isolement les personnes potentiellement malades et contagieuses. **Cette action a été la clé de voûte qui a permis de casser les chaînes de contamination dans la région.**

Ce sont plus de 15 000 appels qui ont été effectués à ce jour par les équipes de l'ARS.

Concrètement, dès le début de la crise, des équipes de l'ARS se sont relayées pour appeler systématiquement et individuellement, 7j/7, chaque personne détectée positive au Covid-19 dans la région, pour évaluer son état de santé, la rassurer, la guider et surtout identifier l'historique des contacts rapprochés que les personnes ont eu, à compter de 48h avant l'apparition des symptômes. Ces personnes contacts ont ainsi pu être immédiatement appelées pour leur signaler qu'elles avaient été exposées au virus, qu'elles devaient par précaution rester confinées chez elles pendant 14 jours et aller se faire dépister, dès qu'elles présentaient des symptômes de la maladie.

L'ARS a également organisé la logistique (en lien avec les centres hospitaliers) de la livraison de masques au domicile des cas confirmés.

A compter du 11 mai 2020, la stratégie nationale de dépistage a été adaptée pour prendre en compte le risque mécanique que pouvait entraîner la hausse des contacts au sein de la population et donc la hausse de la transmission du virus. Elle s'est appuyée sur 3 piliers essentiels : DEPISTER – TRACER – ISOLER.

L'objectif de cette nouvelle stratégie est de **dépister le plus rapidement possible toutes les personnes symptomatiques et leurs contacts**, ainsi que les personnes les plus à risques de formes graves. Les résultats des tests obtenus dans un délai maximum de 24h permettent la mise en place rapide du processus d'isolement, de recherche des personnes contacts et de gestion des éventuels cas groupés.

Le pilotage général de ce dispositif DEPISTER – TRACER – ISOLER a été confié à l'échelon régional aux ARS au regard de leur expérience de la veille et de la sécurité sanitaires.

- **La détection des cas est effectuée par les professionnels de santé** notamment les généralistes et infirmiers et les établissements de santé (prescription du dépistage, identification des personnes contacts des patients Covid confirmés, alerte de l'ARS face à un cas suspect au sein d'une structure collective ou une communauté),
- **Les caisses d'assurance maladie (CPAM) viennent en appui** pour compléter la recherche des personnes contacts, leur rappeler les consignes sanitaires (confinement de 14 jours, test Covid à réaliser à J+7, prescription d'arrêt de travail, évaluation de besoins d'accompagnement et/ou isolement),

- **L'ARS est chargée d'assurer le rappel à intervalle régulier (J+3, J+9, J+14) de toutes les personnes contacts** repérées par l'Assurance Maladie pour suivre leur situation, leurs conditions de quatorzaine et leur donner des consignes sanitaires adaptées. Elle assure également **l'identification et la gestion des chaînes de transmission des cas groupés et des situations complexes** (ex : dans des écoles, EHPAD, entreprises, établissements de santé ou pour personnes en situation de handicap,),
- **L'appui non-sanitaire à l'isolement** est pris en charge **par les préfets de département avec l'appui des collectivités, en étroite coopération avec l'ARS.**

A RETENIR

- ✗ **Dès le 1^{er} cas confirmé fin janvier** en Nouvelle-Aquitaine, l'ARS s'est mise en alerte. Des équipes au siège et dans les 12 départements ont fait **un travail exhaustif et primordial d'identification et de mise à l'isolement** des personnes malades ou potentiellement contagieuses.
- ✗ **Cette action a été la clé de voûte qui a permis de casser les chaînes de contamination dans la région.**
- ✗ **A compter du 11 mai 2020, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a été chargée de la coordination générale du dispositif DEPISTER – TRACER – ISOLER.**
- ✗ **L'ARS a réalisé, depuis le début de la crise, près de 15 000 appels pour le suivi des personnes malades ou contacts** (au 30 juin).

Une gestion rapprochée de près de 900 structures collectives ou communautés pour éviter la propagation de foyers de Covid-19 dans les territoires

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a pris le parti de **maintenir tout au long de la crise une gestion rapprochée de toutes les structures collectives de la région** (écoles, campus universitaire, entreprises, établissements accueillant des personnes en situation de handicap, établissements de santé, EHPAD, aires d'accueil des gens du voyage, structures d'accueil pour personnes migrantes, ...) **dès le signalement d'un cas suspect et/ou confirmé.**

Une surveillance systématique de l'ARS a été mise en place avec, **pour un grand nombre, des visites sur site des équipes de l'agence pour évaluer au plus près la situation et les mesures à prendre** : organisation avec les acteurs de santé locaux des modalités de dépistage systématisé (équipes de préleveurs des établissements de santé/équipes médicales de Maison de santé pluriprofessionnelle /professionnels libéraux/laboratoires), mise en place d'un SAS sanitaire (salle d'accueil sanitarisé) dans les EHPAD, organisation d'un cordon sanitaire et de médiation sociale en lien avec les préfetures pour les aires de gens du voyage, aménagements des aires et rappels des conseils de sécurité, mise à disposition d'équipements de protection individuels si nécessaire pour limiter la propagation du virus, conseils sur les mesures de sécurité sanitaire dans les écoles, les entreprises, ...

Ce suivi exhaustif, tout au long de la crise, a permis de détecter au total **2 017 cas confirmés Covid19** dans **397 structures collectives ou communautés**.

La région Nouvelle-Aquitaine a dénombré **au total à ce jour 120 clusters** (au moins 3 cas confirmés).

Des exemples de gestion de clusters...

A Gabarret (Landes)

Mi-mai 2020, suite à des obsèques sur le territoire de Gabarret, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a détecté un cluster sur la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac :

- au total **11 cas positifs Covid ont été signalés** (4 dans les Landes et 7 dans le Gers) en lien avec les obsèques,
- sans lien avec cet évènement, **3 autres cas de Covid ont été identifiés sur ce même territoire**, aux alentours du week-end de l'Ascension (23- 24 mai).

L'ARS, en lien avec la préfecture, a donc décidé d'organiser une opération **de dépistage gratuit massif pour casser les chaînes de contamination sur ce territoire**, ouvert aux personnes volontaires ayant été en contact de près ou de loin avec l'évènement familial et plus largement à l'ensemble de la population de la communauté de communes des Landes d'Armagnac.

Résultats :

- Une forte participation qui a nécessité de doubler les plages de dépistage : **au total 973 personnes sont venues se faire tester, soit près de 10 % de la population**,
- **8 tests ont été positifs**. Sur ces 8 personnes, 2 sont en lien avec le cluster initial, 6 autres personnes sont sans lien (et constituent 5 nouveaux « foyers / cas zéro »). **Le dépistage a donc permis de casser les chaînes de transmission de 5 nouveaux foyers**.
- **Ces résultats démontrent un risque minime de circulation du virus**, mais confortent la démarche de prélèvement organisée.

A Saint-Maixent -l'Ecole (Deux-Sèvres)

- **Groupe Hospitalier du Haut Val de Sèvres et du Mellois**
 - **EHPAD La Chanterie** : début avril, 2 résidents sont testés positifs au Covid.
 - L'ARS organise plusieurs opérations de dépistage des salariés et des résidents,
 - Au total à la mi-mai 11 résidents et 7 agents sont détectés positifs au Covid sur toute la période.
 - **Le Centre hospitalier de Saint-Maixent-L'Ecole** : mi-mai 1 cas de covid est détecté chez un salarié,
 - L'ARS organise le dépistage des personnels contacts de ce cas zéro, sur 56 personnes testées, 7 nouveaux cas de Covid supplémentaire sont repérés au 19 mai 2020,
 - Compte tenu de ces résultats, il est décidé de proposer le 25 mai un dépistage massif de tout le personnel soit 254 soignants et 81 patients/résidents,
 - seul un cas positif parmi le personnel est constaté. Il est isolé et n'a pas de cas contact proche à risques au sein de l'établissement.

- **ENSOA – École Nationale des Sous-Officiers d'Active**
 - Le 18 mai 2020 **1 cas est confirmé** chez un **instructeur à l'ENSOA**. Le contact tracing réalisé par la CPAM permet de détecter 40 personnes contacts, qui bénéficient d'un dépistage. **2 cas confirmés** sont repérés,
 - Ce cluster déclenche l'organisation par l'ARS, en lien avec la Préfecture et le centre hospitalier une opération de dépistage massif des personnes présentes sur le site de l'école (militaires, élèves sous-officiers, prestataires quotidiens et salariés de l'armée),
 - 1 913 tests sont réalisés, qui permettent de détecter 30 cas positifs au Covid,
- **Opération de dépistage gratuit pour les Communauté de communes de St Maixent l'Ecole**
 - Sous l'impulsion de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et en lien avec la Préfecture des Deux-Sèvres, et l'appui du Centre hospitalier de Niort, du Groupement hospitalier de Saint-Maixent, du SDIS et de la Ville de Saint Maixent l'Ecole, une **opération de dépistage gratuit** a été proposée à l'ensemble de la population le 16 et 17 juin 2020,
 - **364 tests ont été réalisés, 0 cas de Covid n'a été détecté.**

A RETENIR

- ✖ Depuis le début de la crise, **l'ARS Nouvelle-Aquitaine a maintenu une surveillance systématique et rapprochée de tous les cas Covid suspects/confirmés dans les structures collectives ou communautés,**
- ✖ **La présence en proximité des équipes de l'ARS et leur expertise de la gestion de la veille et de la sécurité sanitaires ont permis la coordination et l'intervention rapide de tous les acteurs de santé locaux** (organisation de dépistages systématiques, renforcement des mesures d'hygiène, approvisionnement en équipements individuels de protection) pour **casser les chaînes de contamination dans des structures collectives.**
- ✖ Ce suivi exhaustif, tout au long de la crise, a permis **surveiller près de 900 structures collectives ou communautés et de détecter des cas confirmés dans 397 structures (correspondant à 2 017 cas confirmés Covid19).**

Une mise sous protection maximale des EHPAD et des établissements pour personnes en situation de handicap par l'ARS Nouvelle-Aquitaine qui a permis de limiter les décès dans notre région

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a mis l'ensemble des EHPAD de la région sous haute protection. Ils bénéficient de **l'appui permanent, 7 jours sur 7, des délégations départementales de l'ARS** pour la mise en application de nouvelles mesures, et surtout la gestion de crise lorsqu'un cas symptomatique est déclaré.

Cette stratégie s'articule autour de 3 piliers :

- **Venir en aide aux établissements en tension avec la mise à disposition d'une cellule d'appui externe** à l'établissement, composée d'experts de l'ARS, du CPIAS (Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins), de la Sécurité Civile, de médecins, d'Equipes Opérationnelles d'Hygiène (EOH), d'équipes mobiles de gériatrie, de cadres, de professionnels sociaux et civils volontaires,
- **Renforcer les mesures d'hygiène et sécuriser l'accès aux bâtiments** : création de SAS d'accueil sanitarisé, recours intensifié à la télémedecine, visites limitées avec l'application de mesures de sécurité sanitaire,
- **Organiser des dépistages systématisés** dès la détection d'un cas confirmé de Covid-19.

Chaque soir en cellule de crise ARS, les nouvelles situations dans les EHPAD sont passées en revue avec le déclenchement de visites sur site afin de s'assurer de la mise en œuvre effective des mesures de gestion, palier les problèmes éventuels et organiser les dépistages.

En complément, les Etablissements de santé de la région ont été mobilisés pour venir en appui des EHPAD. Une réponse téléphonique 7 j/7j « personnes âgées » a été déployée dans 26 territoires, avec 29 équipes mobiles de gériatrie de l'hôpital prêtes à intervenir directement auprès des établissements et services pour personnes âgées.

Tous les EHPAD ayant nécessité des tests ont pu en bénéficier. Les dépistages systématisés (de tous les résidents et personnels) sont programmés au fur et à mesure dès la détection d'un cas confirmé.

Avant même le 10 avril 2020 et l'annonce du gouvernement, l'ARS Nouvelle-Aquitaine avait déjà organisé des dépistages élargis.

Depuis le début de la crise et au 30 juin 2020, 421 situations ont été investiguées dans les EHPAD par les équipes de l'ARS, 44 EHPAD ont été concernés par un cluster (au moins 3 cas de Covid). **A ce jour, aucun EHPAD** sur les 898 existants en Nouvelle-Aquitaine n'est concerné par un cluster.

Grâce à la surveillance active de l'ARS, l'appui des acteurs de santé de chaque territoire, et à l'engagement sans faille des personnels des EHPAD, la circulation du virus est à ce stade jugulée.

A noter, **la Nouvelle-Aquitaine** est la région la plus âgée de France et pourtant, elle est aussi **celle qui a enregistré le moins de décès Covid-19 rapportés à sa population totale** en structures médico-sociales pour personnes âgées (**215 décès pour 6 000 000 d'habitants**).

Focus sur...

Le DATAC– COVID-19 : un dispositif d'Accompagnement Territorial d'Accompagnement à la crise

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a mis en œuvre un système innovant d'appui aux établissements, pour personnes âgées, en situation de handicap et confrontées à des difficultés spécifiques, pour limiter la propagation du Covid19.

Ce dispositif reposait sur :

- **l'identification d'un référent dans les délégations départementales (DD) ARS pour chaque établissement**, pour conserver un lien constant et renforcer les échanges avec l'ARS,
- **la création de trois fiches-réflexes** (préparation au Covid-19, 1 ou plusieurs cas suspects dans l'établissement, cas sévères avec hospitalisation ou maintien en établissement),
- **La réalisation d'un autodiagnostic** par chaque établissement sur la base de ces fiches et **l'organisation de réunions d'échanges** programmées avec la DD ARS du territoire,
- **le recours**, en cas de besoin, **à la cellule d'appui externe composée d'experts de l'ARS et d'acteurs territoriaux** dans le domaine de la prévention des risques infectieux, de l'hygiène, de la réflexion éthique, de la santé au travail(CPIAS/CCECQA/ERENA/DIRECCT E...).

Ce dispositif a été complété par **un lien à minima hebdomadaire avec les fédérations des établissements** au niveau du siège de l'ARS et rencontres/échanges très réguliers au niveau départemental organisés par les DD.

Focus sur...

Une plateforme web dédiée aux établissements médico-sociaux

- Ouverture le 12 avril 2020 d'une plateforme web dédiée aux EHPAD avec élargissement progressif aux établissements pour personnes en situation de handicap et confrontées à des difficultés spécifiques.
- Objectifs : **favoriser l'appropriation des mémos ARS**, des consignes/instructions, des fiches-réflexes, des ressources utiles **sur les 4 processus-clés (hygiène, ressources humaines, fonctionnement, coopération territoriale)**, **des partages de bonnes pratiques en territoires**, des liens et contacts utiles (soutien psychologique, associations d'usagers ...).

Une démarche novatrice de l'ARS pour renforcer l'application durable des gestes barrières dans les EHPAD

- Dès le mois de mai, pour **prévenir toute rupture de chaîne de protection dans les EPHAD et anticiper le retour des visiteurs extérieurs**, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a mis en place une action de formation basée sur le partage des pratiques des professionnels.
- Basée sur **des stratégies de neuropsychologie et de psychologie comportementale**, cette action **animée par 15 psychologues a permis de former près de 250 infirmiers et aides-soignants de la région** au service de l'application durable des gestes barrières dans un contexte où les équipes des EHPAD ont été mises à très rude épreuve.

A RETENIR

- ✖ L'ARS Nouvelle-Aquitaine a organisé, avant le 10 avril 2020, un dépistage systématique dans les EHPAD.
- ✖ En cellule de crise, tous les soirs une revue des situations des EHPAD ayant un cas suspect ou confirmé a été faite pour que les délégations départementales de l'ARS puissent engager toutes les mesures nécessaires de mise sous protection.
- ✖ **Au 30 juin 2020, 421 situations ont été investiguées par les équipes de l'ARS dans les EHPAD depuis le début de la crise, 44 EHPAD** ont été concernés par un cluster (au moins 3 cas de Covid). **A ce jour, aucun EHPAD** sur les 898 existants en Nouvelle-Aquitaine n'est concerné par un cluster.
- ✖ La Nouvelle-Aquitaine est la région la plus âgée de France et pourtant, elle est **la région qui a enregistré le moins de décès Covid-19 rapportés à sa population totale** en structures médico-sociales pour personnes âgées : **214 décès pour 6 000 000 d'habitants.**

Depuis le déconfinement : une action proactive pour multiplier, dans toute la région, des opérations « Aller vers » de dépistage gratuit

Dans le cadre de la stratégie nationale de tests qui accompagne le déconfinement, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a eu la volonté de développer de nombreuses actions proactives de dépistage au Covid19 pour faciliter l'accès aux tests, en particulier aux personnes éloignées du système de santé ou dans des territoires concernés par des difficultés d'accès aux soins ou disposant d'indicateurs de santé défavorables.

La participation de la population au dépistage permet d'évaluer le niveau de circulation du virus sur le territoire, de repérer le cas échéant des cas positifs, de déclencher la recherche de personnes contacts de ces cas positifs, de les alerter afin de mieux les protéger et ainsi de casser les chaînes de transmission du virus.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine encourage ainsi fortement la population à participer à ces opérations de dépistage gratuit. Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans les territoires concernés.

Au total ce sont plus de **120 opérations de dépistage gratuit** qui ont été proposées. Elles ont permis de **réaliser près de 5 000 tests** (test virologique RT-PCR) et de détecter **212 cas de covid.**

Elles ont concerné différents types de publics (la population générale, des salariés, des personnes en situation de précarité, des détenus,...) et elles ont été organisées dans des lieux très différents (parvis de gare, places du marché, gymnases, entreprises ex : abattoirs, milieu viticole,) pour toucher un panel de personnes très large.

La coordination et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de santé pour adapter le système de santé et les prises en charge des personnes fragiles

Des réunions ont été constamment initiées, à toutes les phases de la gestion de la crise, avec les acteurs de santé de la région et dans chaque département pour adapter le système de santé et limiter le propagation du virus : fédérations hospitalières, établissements de santé, SAMU, représentants de la médecine de ville et des différents professionnels de santé libéraux, conseils régionaux et départementaux des médecins, fédérations et établissements médico-sociaux, conseils départementaux, collectivités, élus...

Les équipes de l'ARS ont également eu pour mission d'adapter, au fil des évolutions, tout le système de santé régional (médecine libérale, secteur hospitalier) pour accueillir et soigner les malades du Covid-19, assurer la continuité des soins et les renforts en professionnels de santé, permettre d'adapter l'approvisionnement en équipements et médicaments au sein de la région (ex : appel aux dons et logistique pour assurer la livraison des stocks régionaux de masques aux établissements ou professionnels prioritaires, respirateurs,...), adapter le cadre d'accueil et l'accompagnement pour les plus fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, publics en situation de précarité).

Pour aiguiller les professionnels et les établissements, l'ARS a apporté des consignes concrètes en termes d'adaptation des activités, d'hygiène et de sécurité, d'approvisionnement en matériel. Près de **300 fiches pratiques ont été relayées, public par public, pour répondre à la crise** (organisation de l'accueil des malades Covid-19, continuité des soins essentiels, pathologies chroniques, grossesse, grand âge et dépendance, handicaps, précarité, milieu carcéral...).

Ce travail a notamment permis de :

- ✖ De rendre disponibles plus de **300 lits de réanimation supplémentaires** (en complément des 434 qui étaient disponibles avant la crise), une mobilisation sans précédent dans la région,
- ✖ Se porter solidaire des régions en tension face au Covid-19 en **accueillant 129 patients transférés du Grand-Est et de l'Ile-de-France**,
- ✖ De mettre à disposition **260 professionnels des établissements de santé du Grand-Est et d'Ile-de-France**,
- ✖ **Récolter 1,6 million de masques** via l'appel aux dons régional ayant permis de soutenir les professionnels,
- ✖ Mobiliser **4 660 professionnels de santé volontaires** pour venir en renfort des établissements de santé de la région Nouvelle-Aquitaine en tension,
- ✖ **Développer le recours à la télémedecine : plus de 75% des médecins généralistes de la région ont réalisé au moins une téléconsultation** durant le confinement (contre 8 % avant)

Focus sur...

L'organisation du transfert et de l'accueil de 129 patients du Grand-Est et d'Ile-de-France

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a préparé et organisé le transfert de 129 patients des régions Grand-Est (84) et Ile-de-France (45) notamment en : choisissant les établissements d'accueil, coordonnant les modalités de transfert et tous les intervenants, organisant le transport des équipes soignantes, ...

Grâce au travail exceptionnel des équipes soignantes des établissements de la région :

- 98 patients ont pu rejoindre leur domicile,
- 18 sont encore en soins de suite et de réadaptation,
- 1 patient se trouve encore en réanimation.

On déplore toutefois 12 décès parmi l'ensemble de ces personnes.

Des opérations de grande ampleur réussies grâce à la mobilisation des équipes médicales et des SAMU des centres hospitaliers concernés, des SDIS, de la Croix Rouge, de la SNCF...

Focus sur...

Près de 260 professionnels mis à disposition des établissements de santé du Grand-Est et d'Ile-de-France

L'ARS a procédé à 2 appels à volontariat, un pour la région Grand-Est et un pour la Région Ile-de-France, qui ont permis l'envoi de renforts humains de manière continue sur plusieurs semaines :

- Au total ce sont **près de 260 volontaires** qui sont partis en renfort dans les services de ces établissements par l'intermédiaire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine :
 - **58 médecins réanimateurs, anesthésistes, urgentistes ou spécialistes en soins palliatifs...**,
 - **171 infirmiers et infirmiers anesthésistes des internes en médecine, des aides-soignants, psychologues...**

L'élan de solidarité suscité par l'ARS et auquel ont répondu les professionnels de santé a été pour tous **une expérience unique.**

Les ARS et établissements de santé de ces deux régions ont fait savoir à quel point **l'aide apportée avait été précieuse tant au niveau opérationnel que symbolique.**

Focus sur...

L'opération Renfort-Covid en Nouvelle-Aquitaine

Au 26 juin :

4 755 professionnels de santé se sont portés volontaires pour venir en renfort des établissements de santé et médico-sociaux en tension (principalement infirmiers et aides-soignants),

1 026 demandes de missions ont été sollicitées par les établissements (75,8 % sont des EHPAD en demande d'aides-soignants, ASH et infirmiers),

368 volontaires ont pu être mis à disposition des établissements en demande (principalement dans les EHPAD)

Soit un taux de 35,9 % de renfort notamment dû au fait que les profils des volontaires ne correspondent pas forcément aux demandes des établissements ou encore pour des contraintes de mobilité.

Focus sur...

La mobilisation pour approvisionner les professionnels de santé en masques et en matériel de protection

L'appel aux dons lancé par l'ARS a permis notamment de récolter **1,6 million de masques chirurgicaux et FFP2**. L'ARS Nouvelle-Aquitaine remercie tous les donateurs pour leur participation, ainsi que tous les autres acteurs qui ont permis d'assurer le stockage (entrepôt mis à disposition gratuitement par Geodis), la manutention, le transport (la société Hontas a assuré bénévolement une grande partie des transports) et la livraison de ces équipements (avec l'aide précieuse de l'Armée, des SDIS...).

De nombreux agents du siège et des délégations départementales de l'ARS se sont aussi transformés en manutentionnaires, transporteurs/livreurs pour permettre de mettre ces équipements le plus rapidement possible à la disposition des professionnels de santé.

Une information permanente pour assurer une transparence sur l'évolution de l'épidémie

Des agents de l'ARS se relaient 7 jours sur 7 pour assurer le fonctionnement d'une plateforme d'appels téléphoniques pour répondre à toutes les questions relatives au Covid-19.

Plus de 25 000 appels ont été traités portant sur des thématiques très vastes (ex : transmission du virus, mesures de prévention, prélèvements, masques, continuité des soins, prise en charge des enfants et adultes en situation de handicap, personnes en situation d'affection de longue durée, arrêts de travail, déplacements, ...).

Une réponse aux médias est également assurée 7 jours sur 7 pour une transparence des informations et un communiqué de point de situation est diffusé quotidiennement avec un relai assuré à tous les représentants des acteurs du système de santé et aux élus (au total ce sont **près de 130 communiqués de presse** qui ont été diffusés et **8 points presse** régionaux qui ont été organisés, déclinés dans les départements).

Ce point quotidien est également relayé sur les réseaux sociaux en plus de messages de prévention et de toutes les informations pouvant intéresser la population et les professionnels de santé (plus de **200 posts** diffusés sur chacun des réseaux sociaux).

2. Comment aborder la période estivale pour limiter les risques de rebond du Covid ?

- Une campagne pour maintenir la vigilance et inciter à l'application des gestes barrières pendant la période estivale

COVID-19 /// CAMPAGNE MESSAGES DÉCALÉS PÉRIODE ESTIVALE



L'ARS Nouvelle-Aquitaine lance une **campagne aux messages décalés pour encourager au maintien des gestes barrières pendant la période estivale**. Après cette longue période de confinement, l'arrivée des beaux jours et le retour à une vie presque normale peuvent donner l'impression que le coronavirus n'est plus une menace. Mais face à une situation encore incertaine et une recrudescence du coronavirus encore possible comme on le voit dans d'autres pays, **il convient d'inciter les Néo-Aquitains à adopter durablement les gestes barrières et qu'ils deviennent un réflexe dans leur quotidien**.

Pour que les messages passent mieux, le ton décalé a été choisi. **Cette campagne est incarnée par un super-héros masqué sur la bouche et le nez**. Reprise d'un personnage créé dès 2018, après l'épidémie de rougeole, par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, afin de promouvoir le port du masque auprès de la population et encourager les professionnels de santé à prescrire le port du masque à leur patient en cas de symptômes de maladies à transmission respiratoire.

Pour cette nouvelle campagne coronavirus et période estivale, **3 affiches sont à télécharger sur le site internet de l'ARS** : l'une sur la distanciation, une deuxième sur le port du masque et une dernière sur le lavage des mains. Les messages clés de cette campagne visent à donner des repères concrets pour savoir quand appliquer les gestes barrières :

- **La distanciation reste de rigueur** : pour les repas en famille, entre amis, au restaurant, on privilégie les repas en extérieur, on veille au respect des distances et pour les proches à risque, on porte un masque pour les protéger,
- Que ce soit un masque chirurgical ou un masque en tissu, **porter un masque sert à protéger les autres. Il est important de continuer à le porter** dans les situations suivantes : dans les transports en commun, dans les commerces et les restaurants, lors de festivités, pour protéger les personnes à risque et de manière générale, dès que la distanciation n'est pas possible.

Quelques conseils pour supporter le masque pendant l'été :

- *Le porter uniquement quand c'est nécessaire (voir situations ci-dessus). Pas besoin de le porter lors d'une balade seul, en plein air,*
 - *Porter des masques chirurgicaux ou tissu,...et non des masques FFP2, très filtrants et réservés aux soignants,*
 - *Ne pas le porter pendant des efforts physiques. Si l'on doit faire un footing en groupe, le mieux est de garder les distances entre chacun,*
 - *Pour éviter de produire trop de chaleur lorsqu'on porte le masque, il faut essayer de respirer calmement par le nez,*
 - *Pour se rafraîchir, il faut boire de l'eau et veiller à s'hydrater la peau pour éviter les irritations,*
 - *Pour finir, le masque doit être changé dès qu'il est mouillé.*
- Pour finir, **le lavage des mains est un geste incontournable**. Quand le lavage des mains à l'eau et au savon n'est pas possible, il faut avoir dans son sac un flacon de gel hydroalcoolique. De nombreux commerces et autres établissements mettent à disposition du gel hydroalcoolique à leur entrée. Il ne faut pas passer à côté sans s'en servir. En se frottant les mains au gel hydroalcoolique avant d'entrer, on évite de contaminer l'environnement et en sortant, on a les mains propres pour se protéger soi-même (à noter : pour les femmes enceintes et les bébés, le lavage des mains à l'eau et au savon est à privilégier).

Quelques conseils complémentaires :

- *Dans le contexte épidémique de lutte contre le COVID, il est apparu nécessaire, de multiplier les gestes barrières autour du lavage des mains, d'utiliser des virucides,*
- *Ces produits sont de différentes qualités et compositions. Ils peuvent dans certains cas, présenter des risques d'exposition à des substances chimiques à risque pour les femmes enceintes et jeunes enfants. Des recommandations permettent de limiter ces types de risques (voir le focus ci-dessous).*
- *Les gels hydroalcooliques peuvent être inflammables (évaporation de l'alcool formant des vapeurs) et créer des brûlures de la peau, il est donc recommandé d'éviter de laisser les contenants au soleil (ex : dans les voitures) et d'éviter de toucher des sources de chaleur ou pouvant générer de l'électricité statique.*

Focus sur des outils adaptés Covid-19 et Petite enfance

Comment respecter les règles d'hygiène nécessaires dans cette période d'épidémie et limiter le recours à des substances préoccupantes ?

Pour limiter les risques liés à l'utilisation des produits de désinfection recommandés dans les protocoles sanitaires liés à l'épidémie, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a publié **un complément au guide RECOCRECHES, spécifiquement à ces questions**. Il est disponible par téléchargement à l'adresse suivante :

- <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/covid-19-conseils-de-desinfection-et-dhygiene-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

Ces recommandations permettent **de choisir des produits limitant à la fois le risque épidémique mais aussi le risque d'exposition involontaire notamment pour les enfants et le personnel de la Petite Enfance à des substances préoccupantes**. Le choix des produits et la façon de les utiliser sont les deux clés pour limiter les risques d'exposition.

Pour répondre aux questions des Assistantes Maternelles et des familles : un Webinaire dédié à ces questions, consultable en ligne

Concernant les Assistantes maternelles, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a financé la Mutualité Française Nouvelle Aquitaine pour l'organisation d'un webinaire dédié à ces questions. Il a eu lieu le 11 juin et est disponible sur le site de la mutualité :

<https://nouvelleaquitaine.mutualite.fr/actualites/replay-webinaire-environnement-sain-covid19-2/>

Des outils d'information vers les publics sont également disponibles et apportent les principales recommandations.

▪ Baignades à la mer ou en piscine et fréquentation des plages : des risques de contamination ?

Aucune étude concernant la survie du SARS-CoV-2 dans l'eau n'est disponible à l'heure actuelle. Pour autant, **l'eau ne semble pas un lieu propice pour la survie et le développement des virus**. Les virus de la famille des coronavirus sont trop fragiles et survivent trop peu longtemps dans le milieu extérieur pour se transmettre.

L'eau des piscines publiques est filtrée, désinfectée et désinfectante. Les traitements de l'eau, lorsqu'ils sont bien maîtrisés, permettent de répondre aux normes physiques, chimiques et microbiologiques fixées par la réglementation sanitaire et sont capables d'éliminer les microorganismes - dont les virus – sans irriter la peau, les yeux et les muqueuses.

Cependant, afin de limiter le risque de transmission du virus entre baigneurs, **ces mesures de désinfection doivent impérativement s'accompagner de règles strictes en matière d'hygiène, de comportement et distanciation physique, ainsi que d'une limitation de la capacité d'accueil des établissements**.

A la mer, le respect des mesures de distanciation physique (distance entre les serviettes sur la plage) **et des gestes barrières** (se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir fréquenté des lieux collectifs) reste le meilleur moyen de limiter la propagation du virus.

■ Utilisation des climatiseurs, des ventilateurs et des brumisateurs

Dans le contexte sanitaire actuel, l'aération des milieux revêt une importance capitale pour le renouvellement de l'air intérieur ainsi que pour son refroidissement.

A domicile et dans les structures collectives, il est recommandé d'appliquer les consignes d'aération régulière par ouverture en grand des fenêtres au minimum pendant 10 à 15 min deux fois par jour (en cas de pic de chaleur : quand la température extérieure est inférieure à la température intérieure).

Il est recommandé, notamment aux responsables et gestionnaires d'établissements recevant du public, en particulier des personnes vulnérables, **de s'assurer que l'entretien des systèmes de ventilation et de climatisation sont conformes.**

Il est par ailleurs rappelé que l'utilisation de ventilateurs dans les espaces collectifs clos ou semi-clos, est contre-indiquée, dès lors que plusieurs personnes sont présentes dans cet espace en même temps, même porteuses de masques, si le flux d'air est dirigé vers les personnes.

Concernant les dispositifs collectifs de brumisation, ils peuvent être utilisés mais s'ils ne génèrent pas d'humidité visible sur les personnes et les surfaces (ex : rafraîchissement d'espaces collectifs type hall de gare) ou une humidification des personnes exposées (ex : aires de repos sur les autoroutes, espaces de loisirs). Ils ne doivent pas non plus être utilisés avec un ventilateur, si le flux d'air est dirigé vers les personnes.

3. Rappels des conseils pour un été en toute sécurité

■ Le Moustique tigre : la situation en Nouvelle-Aquitaine, comment lutter contre sa prolifération ? comment s'en protéger ?

Le moustique tigre est une espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies (la dengue, le chikungunya ou Zika).

Pour limiter au maximum les risques d'infection et les nuisances occasionnées par ce moustique, il est essentiel de **lutter contre sa prolifération.**

Dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, le moustique tigre n'est pas encore implanté, il faut participer à sa surveillance :

- ▶ La population doit signaler sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr

Dans les départements de Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres et Vienne, le moustique tigre est implanté. Le seul moyen de lutte efficace est la suppression des eaux stagnantes dans lesquelles naissent les moustiques.

- ▶ Il faut couper l'eau aux moustiques en supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer !



En cas de retour d'un voyage de pays ou de territoires d'outre-mer où ces maladies circulent, il convient de **consulter un médecin en cas d'apparition de symptômes évocateurs de maladies transmises par les moustiques tigres** (fièvres d'apparition brutale, courbatures...). Ces recommandations contribuent à limiter le risque de transmission de ces maladies vectorielles.

Pour retrouver tous les conseils, les « fausses bonnes idées », le système de surveillance existant : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus-et-lutte-anti-vectorielle>

▪ **La qualité des eaux de baignade : l'ARS contrôle plus de 400 sites de baignade en Nouvelle-Aquitaine pendant toute la période estivale**

Le contrôle sanitaire des eaux de baignade est mis en œuvre par les Agences régionales de santé (ARS), durant la saison balnéaire.

Les prélèvements sont effectués sur tous les sites de baignade déclarés a minima 4 fois durant la saison balnéaire (dont un prélèvement entre 10 et 20 jours avant la date de début de saison). Si au cours de la saison, un résultat témoigne d'une dégradation de la qualité de l'eau de baignade, des prélèvements de contrôle sont réalisés dans les meilleurs délais jusqu'au retour à une situation conforme à la réglementation, pour garantir l'absence de risque sanitaire pour les baigneurs. Compte tenu du contexte lié au COVID-19, le contrôle de certaines baignades pourra être renforcé.

Les résultats de ce contrôle et les classements qui en découlent permettent aux responsables locaux de renseigner les vacanciers sur la qualité des eaux et les risques pour la santé. Ils constituent également des indicateurs utiles pour définir les procédures de gestion des zones de baignades, y compris dans certains cas, l'interdiction de baignade, temporaire ou permanente.

Ces contrôles sont à distinguer de la surveillance sanitaire des eaux de baignade effectuée par le gestionnaire de la baignade (municipalité, personne privée, ...).

Qualité de l'eau : 6 conseils à donner aux baigneurs

1. Baignez-vous dans des zones contrôlées,
2. Respecter les mesures générales de distanciation physique préconisées dans le cadre de la crise COVID-19 qui constitue l'élément fondamental et prioritaire de prévention générale,
3. Informez-vous auprès des autorités locales sur la qualité de l'eau (les analyses doivent être affichées à proximité du site de baignade), les résultats sont également accessibles sur le site internet [Baignades.sante.gouv.fr](https://baignades.sante.gouv.fr),
4. Respectez les interdictions qui pourraient être prononcées en cours de saison par les gestionnaires ou les services de contrôle locaux,
5. Evitez de vous baigner après des orages violents susceptibles d'avoir conduit à des rejets non maîtrisés.

Focus sur les baignades en eau douce

Les cyanobactéries : des micro-algues qui peuvent être à l'origine de troubles pour la santé humaine

- En période estivale, certaines conditions (teneurs élevées en phosphore – écoulements lents – ensoleillement – apports en azote et en phosphore...) peuvent être à l'origine, sur les rivières et plans d'eau, de prolifération de micro-algues dénommées cyanobactéries en raison de leur couleur généralement bleue.
- Certaines cyanobactéries libèrent, en fin de saison chaude (fin de leur cycle de vie), des toxines qui peuvent être à l'origine de troubles pour la santé humaine (diarrhées – troubles digestifs – céphalées – réactions dermatologiques – atteinte du système nerveux et du foie) plus ou moins intenses selon leurs concentrations dans l'eau.
 - La quantification des cyanobactéries est intégrée en contrôle sanitaire de l'ARS et conduit chaque année en Nouvelle Aquitaine à interdire la baignade dans certains plans d'eau.

La leptospirose : une bactérie qui peut contaminer les rivières, étangs, piscines naturelles

- Toutes les personnes pratiquant des activités de baignade et de loisirs aquatiques en eau douce sont exposées au risque de leptospirose :
 - baignade, plongée ou pêche en eau douce,
 - triathlon, canoë-kayak, rafting...mais aussi les personnes pratiquant le jardinage ou encore la chasse.
- La leptospirose est une maladie à prédominance estivale due à des bactéries présentes dans les urines des animaux, essentiellement les rongeurs. Ces bactéries peuvent contaminer l'environnement naturel (rivières, étangs, piscines naturelles...) et survivre plusieurs mois en eau douce ou en milieu humide (boue...). La contamination de l'homme se fait par contact avec l'eau souillée par l'urine des animaux infectés avec les muqueuses (nez, bouche, yeux), les plaies ou à travers une peau saine macérée.
- Pour prévenir la leptospirose, il convient de porter des équipements de protections étanches pour les activités exposées au risque et d'éviter de mettre en contact des lésions (plaies..) avec les environnements humides.

Cette maladie se soigne bien lorsqu'un traitement précoce est proposé. Elle peut toutefois être mortelle dans les cas les plus sévères. Les symptômes de la leptospirose apparaissent de 3 à 20 jours après la contamination : apparition brutale d'une forte fièvre avec frissons, douleurs musculaires et articulaires, maux de tête, troubles digestifs fréquents.

Pour en savoir plus sur les risques et les conseils de prévention :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/baignade-et-activites-en-eau-douce-comment-se-proteger-de-la-leptospirose>

Pour en savoir plus sur le contrôle sanitaire des eaux de baignade, la qualité des eaux de baignade en Nouvelle-Aquitaine et retrouver tous les conseils de prévention pour une baignade en toute sécurité : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/contrôle-des-eaux-de-baignades-en-nouvelle-aquitaine>

- **Les risques liés à la baignade : noyade, chaleur, risques solaires, baignes, animaux dangereux pour la santé**

En France, les noyades constituent un enjeu de santé publique majeur car elles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès et, parfois, de graves séquelles. Elles sont la **première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans**.

A tous les âges et dans tous les lieux, la baignade comporte des risques : adoptez les bons réflexes : pour prévenir les noyades car elles sont pour la plupart évitables !

Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

L'exposition aux rayonnements solaires est la **cause principale des cancers de la peau**. Pour se protéger, **quatre gestes essentiels sont à adopter** : porter un chapeau, des lunettes de soleil et des vêtements légers couvrants, appliquer de la crème régulièrement, éviter de s'exposer entre 12h et 16h.

Ces messages sont à relayer en particulier auprès des publics les plus à risque, c'est-à-dire **les enfants, les personnes les plus exposées au rayonnement des UV dans le cadre de leur profession** : les agriculteurs, les personnels des BTP, les marins, ainsi que toutes les personnes exerçant une activité en plein air, ou dans le cadre de leurs loisirs.

Pour en savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2017/risques-solaires-mieux-comprendre-por-mieux-se-proteger>



Sur les côtes de Nouvelle-Aquitaine, des risques spécifiques sont à prendre en compte :

Retrouvez tous les conseils sur les risques liés à la chaleur/déshydratation, aux baignes et aux animaux dangereux sur : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/qualite-des-eaux-de-baignades>

Retrouvez des conseils sur la pêche à pied : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/peche-pied-recreative-une-activite-ludique-et-traditionnelle-fortement-developpee-notamment-en>

- **Les tiques : prévenir la maladie de Lyme**

La Nouvelle-Aquitaine est concernée par la maladie de Lyme ou Borréliose de Lyme et plus particulièrement, ses départements de l'ex-Limousin, avec 1700 nouveaux cas chaque année. Cette maladie intervient chez l'homme suite à la piqûre d'une tique porteuse de la bactérie (*Borrelia*).

Des mesures de prévention simples permettent de se protéger :

- Avant une activité en nature, il faut se couvrir les bras et les jambes avec des vêtements longs,

- Au cours et au retour d'une activité en nature, il est important d'inspecter soigneusement son corps pour retirer au besoin les tiques en utilisant une pince à tique si elles se sont accrochées à la peau.
- Après avoir été piqué par une tique, il faut surveiller la zone piquée pendant un mois et consulter un médecin si une plaque rouge et ronde s'étend en cercle à partir de la zone de piqure.

Pour retrouver tous les réflexes de prévention : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/se-proteger-de-la-maladie-de-lyme>

Le suivi épidémiologique : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/borreliose-de-lyme/donnees/#tabs>

■ **Canicule : des gestes simples permettent d'éviter des accidents**

La température extérieure a un impact sur la santé quand elle est plus élevée que la température habituelle de notre région.

- ▶ La chaleur fatigue toujours,
- ▶ Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur,
- ▶ La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Covid et utilisation des climatiseurs, ventilateurs, brumisateurs : voir les conseils en page 15.

Pour en savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2020/canicule-et-fortes-chaleurs-une-surveillance-et-des-mesures-de-prevention-adaptees-au-contexte-epidémique-de-la-covid-19>